

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

ID : 035-253502611-20190328-2019_07-BF

25350261100044

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SMPEP OUEST 35**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PLELAN-LE-GRAND

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SMPEP OUEST 35**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SMPEP OUEST 35

ANNEE 2019

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 735 714,12	2 181 703,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 554 011,12

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 735 714,12	4 735 714,12
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 882 411,18	3 381 234,12

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	106 642,48	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 607 819,54

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 989 053,66	3 989 053,66
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 724 767,78	8 724 767,78
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	155 670,00	0,00	85 250,00		85 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 400,00	0,00	213 500,00		213 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 284 200,00	0,00	1 346 000,00		1 346 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 651 270,00	0,00	1 644 750,00		1 644 750,00
66	Charges financières	42 400,00	0,00	38 500,00		38 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	21 500,00		21 500,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 694 670,00	0,00	1 704 750,00		1 704 750,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 446 280,63		2 491 674,12		2 491 674,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	544 800,00		539 290,00		539 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 991 080,63		3 030 964,12		3 030 964,12
TOTAL		4 685 750,63	0,00	4 735 714,12		4 735 714,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 735 714,12

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	2 500,00		2 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	333 000,00	0,00	347 500,00		347 500,00
74	Subventions d'exploitation	75 000,00	0,00	77 000,00		77 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00	0,00	1 261 100,00		1 261 100,00
Total des recettes de gestion des services		1 608 000,00	0,00	1 688 100,00		1 688 100,00
76	Produits financiers	42 400,00	0,00	38 500,00		38 500,00
77	Produits exceptionnels		0,00	783,00		783,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 650 400,00	0,00	1 727 383,00		1 727 383,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	467 100,00		454 320,00		454 320,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		467 100,00		454 320,00		454 320,00
TOTAL		2 117 500,00	0,00	2 181 703,00		2 181 703,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 554 011,12

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 735 714,12

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 576 644,12
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	352 900,00	99 202,48	107 132,52		206 335,00
21	Immobilisations corporelles	34 000,00	7 440,00	26 560,00		34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 680 061,96	0,00	2 949 498,66		2 949 498,66
Total des dépenses d'équipement		3 066 961,96	106 642,48	3 083 191,18		3 189 833,66
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 900,00	0,00	110 900,00		110 900,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		110 900,00	0,00	110 900,00		110 900,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 177 861,96	106 642,48	3 194 091,18		3 300 733,66
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	467 100,00		454 320,00		454 320,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		234 000,00		234 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		717 100,00		688 320,00		688 320,00
TOTAL		3 894 961,96	106 642,48	3 882 411,18		3 989 053,66

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 989 053,66

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	5 370,00		5 370,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	5 370,00		5 370,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	110 900,00	0,00	110 900,00		110 900,00
Total des recettes financières		110 900,00	0,00	110 900,00		110 900,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		110 900,00	0,00	116 270,00		116 270,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 446 280,63		2 491 674,12		2 491 674,12
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	544 800,00		539 290,00		539 290,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		234 000,00		234 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 241 080,63		3 264 964,12		3 264 964,12
TOTAL		3 351 980,63	0,00	3 381 234,12		3 381 234,12

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

607 819,54

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 989 053,66

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 576 644,12

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 250,00		85 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	213 500,00		213 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 346 000,00		1 346 000,00
66	Charges financières	38 500,00	0,00	38 500,00
67	Charges exceptionnelles	21 500,00	0,00	21 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	539 290,00	539 290,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 491 674,12	2 491 674,12
Dépenses d'exploitation - Total		1 704 750,00	3 030 964,12	4 735 714,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 735 714,12
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	454 320,00	454 320,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	110 900,00	0,00	110 900,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	206 335,00	0,00	206 335,00
21	Immobilisations corporelles (6)	34 000,00	0,00	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 949 498,66	234 000,00	3 183 498,66
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 300 733,66	688 320,00	3 989 053,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 989 053,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 500,00		2 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	347 500,00		347 500,00
74	Subventions d'exploitation	77 000,00		77 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 261 100,00	0,00	1 261 100,00
76	Produits financiers	38 500,00	0,00	38 500,00
77	Produits exceptionnels	783,00	454 320,00	455 103,00
Recettes d'exploitation - Total		1 727 383,00	454 320,00	2 181 703,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 554 011,12
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 735 714,12
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	5 370,00	0,00	5 370,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	134 000,00	134 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	110 900,00	0,00	110 900,00
28	Amortissements des immobilisations		539 290,00	539 290,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 491 674,12	2 491 674,12
Recettes d'investissement - Total		116 270,00	3 264 964,12	3 381 234,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	607 819,54
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 989 053,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	155 670,00	85 250,00	
604	Achats d'études, prestations de services	800,00	800,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 200,00	1 200,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	
6066	Carburants	1 500,00	1 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	200,00	2 000,00	
6132	Locations immobilières	17 200,00	17 200,00	
6135	Locations mobilières	1 400,00	1 400,00	
614	Charges locatives et de copropriété	6 500,00	6 500,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	500,00	500,00	
61551	Matériel roulant	2 000,00	2 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	200,00	200,00	
6156	Maintenance	1 200,00	1 500,00	
6161	Multirisques	9 800,00	10 000,00	
617	Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	
618	Divers	5 000,00	5 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	
6226	Honoraires	10 000,00	16 400,00	
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	
6238	Divers	1 200,00	2 000,00	
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	
6257	Réceptions	50,00	50,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 700,00	1 500,00	
6262	Frais de télécommunications	3 120,00	4 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 100,00	2 100,00	
6288	Autres	300,00	300,00	
63512	Taxes foncières	700,00	2 000,00	
6378	Autres taxes et redevances	80 000,00	100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 400,00	213 500,00	
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	200,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 500,00	2 500,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	700,00	500,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	80 000,00	103 000,00	
6413	Primes et gratifications	20 000,00	43 000,00	
6414	Indemnités et avantages divers	40 000,00	0,00	
6415	Supplément familial	5 000,00	3 600,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 000,00	16 500,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	27 000,00	32 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 000,00	300,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	400,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 200,00	1 200,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	200,00	
648	Autres charges de personnel	5 000,00	5 100,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 284 200,00	1 346 000,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	1 000,00	1 100,00	
6531	Indemnités	3 000,00	2 800,00	
6532	Frais de mission		800,00	
6533	Cotisations de retraite	200,00	200,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	1 280 000,00	1 341 100,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 651 270,00	1 644 750,00	
66	Charges financières (b)(8)	42 400,00	38 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 400,00	38 500,00	

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	21 500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		20 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 694 670,00	1 704 750,00	
023	Virement à la section d'investissement	2 446 280,63	2 491 674,12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	544 800,00	539 290,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	544 800,00	539 290,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 991 080,63	3 030 964,12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 991 080,63	3 030 964,12	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 685 750,63	4 735 714,12	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 735 714,12
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		2 500,00	
64198	Autres remboursements		2 500,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar.	333 000,00	347 500,00	
70118	Autres ventes d'eau	180 000,00	185 000,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	150 000,00	160 000,00	
7087	Remboursements de frais	3 000,00	2 500,00	
74	Subventions d'exploitation	75 000,00	77 000,00	
747	Subventions et participations des collectivités territoriales	75 000,00	77 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00	1 261 100,00	
7588	Autres	1 200 000,00	1 261 100,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 608 000,00	1 688 100,00	
76	Produits financiers (b)	42 400,00	38 500,00	
7688	Autres produits financiers	42 400,00	38 500,00	
77	Produits exceptionnels (c)		783,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		783,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 650 400,00	1 727 383,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	467 100,00	454 320,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	467 100,00	454 320,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		467 100,00	454 320,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 117 500,00	2 181 703,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 554 011,12
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 735 714,12
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	352 900,00	107 132,52	
2031	Frais d'études	347 900,00	103 932,52	
2033	Frais d'insertion		500,00	
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	2 700,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 000,00	26 560,00	
2111	Terrains nus	20 000,00	17 000,00	
2151	Installations complexes spécialisées	7 000,00	3 560,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	3 000,00	
2184	Mobilier	3 000,00	1 500,00	
2188	Autres		1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 680 061,96	2 949 498,66	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 630 061,96	2 849 498,66	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	50 000,00	100 000,00	
Total des dépenses d'équipement		3 066 961,96	3 083 191,18	
16	Emprunts et dettes assimilées	110 900,00	110 900,00	
1641	Emprunts en euros	110 900,00	110 900,00	
Total des dépenses financières		110 900,00	110 900,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 177 861,96	3 194 091,18	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	467 100,00	454 320,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	467 100,00	454 320,00	
139111	Agence de l'eau	38 300,00	33 930,00	
139118	Autres		0,00	
13912	Régions	163 100,00	163 008,00	
13913	Départements	27 000,00	26 117,00	
13915	Groupements de collectivités	110 900,00	110 900,00	
13918	Autres	127 800,00	120 365,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	234 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	250 000,00	234 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		717 100,00	688 320,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 894 961,96	3 882 411,18	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	106 642,48
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 989 053,66
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		5 370,00	
1318	Autres		5 370,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			5 370,00	
27	Autres immobilisations financières	110 900,00	110 900,00	
2763	Créances sur des collectivités publiques	110 900,00	110 900,00	
Total des recettes financières			110 900,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			110 900,00	116 270,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 446 280,63	2 491 674,12	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	544 800,00	539 290,00	
28031	Amortissements des frais d'études	61 500,00	55 003,00	
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 800,00	1 910,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	900,00	1 242,00	
281351	Bâtiments d'exploitation	100,00	0,00	
28151	Installations complexes spécialisées	269 000,00	269 075,00	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	83 700,00	83 745,00	
281561	Service de distribution d'eau	900,00	820,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage in	6 200,00	6 143,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation	118 000,00	117 988,00	
28182	Matériel de transport	500,00	500,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 800,00	1 333,00	
28184	Mobilier	400,00	840,00	
28188	Autres		691,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 991 080,63	3 030 964,12	
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	234 000,00	
2031	Frais d'études	200 000,00	134 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	50 000,00	100 000,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 241 080,63	3 264 964,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			3 351 980,63	3 381 234,12

+

RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	607 819,54
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 989 053,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 663 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 663 000,00									
281232	BANQUE POSTALE	13/11/2013		01/04/2014	1 663 000,00	F		3,51	3,5591		T	C	N	A-1
Total général					1 663 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 136 383,27					110 866,68	38 427,77	0,00	8 998,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 136 383,27					110 866,68	38 427,77	0,00	8 998,91
281232	N	0,00		1 136 383,27	10,00	F		3,5591	110 866,68	38 427,77	0,00	8 998,91
Total général		0,00		1 136 383,27					110 866,68	38 427,77	0,00	8 998,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	IV
	A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 136 383,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

ID : 035-253502611-20190328-2019_07-BF

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			24/02/2011
1 000,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	16/07/1997
Linéaire	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	16/07/1997
Linéaire	Etudes	5	09/02/2006
Linéaire	2031 Frais d'études	5	24/02/2011
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	24/02/2011
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	24/02/2011
Linéaire	2151 Installations complexes spécialisées	15	24/02/2011
Linéaire	2182 Matériel de transport	6	24/02/2011
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	24/02/2011
Linéaire	2184 Mobilier	10	24/02/2011
Linéaire	Brevets licences droits similaires	5	24/02/2011
Linéaire	Frais recherche + développement	5	24/02/2011
Linéaire	Logiciels	2	24/02/2011

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		565 220,00	565 220,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 900,00	110 900,00
1641	Emprunts en euros	110 900,00	110 900,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		454 320,00	454 320,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	454 320,00	454 320,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	565 220,00	106 642,48	D001 0,00	671 862,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SMPEP OUEST 35 - 35 - SMPEP OUEST 35

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 141 864,12	III 3 141 864,12
Ressources propres externes de l'année (a)		110 900,00	110 900,00
2763	Autres immobilisations financières	110 900,00	110 900,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 030 964,12	3 030 964,12
28031	Amortissements des frais d'études	55 003,00	55 003,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 910,00	1 910,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	1 242,00	1 242,00
281351	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	269 075,00	269 075,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	83 745,00	83 745,00
281561	Service de distribution d'eau	820,00	820,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	6 143,00	6 143,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	117 988,00	117 988,00
28182	Matériel de transport	500,00	500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 333,00	1 333,00
28184	Mobilier	840,00	840,00
28188	Autres	691,00	691,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 491 674,12	2 491 674,12

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 141 864.12	0.00	607 819.54	0,00	3 749 683,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 671 862,48
Ressources propres disponibles	IV 3 749 683,66
Solde	V = IV - II (6) + 3 077 821.18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0	2	2	1	3
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	0	0	0	0	1	1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	3	1	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				26 338,00		
Technicien	B	TECH		26 338,00	Vacance emploi	CDD
TOTAL GENERAL				26 338,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : absence du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

ID : 035-253502611-20190328-2019_07-BF

SMPEP OUEST 35

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président, M. Joël SIELLER

A GUICHEN, le 28/03/2019

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

Nombre de membres en exercice : 16

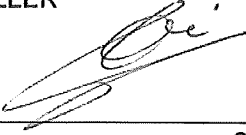
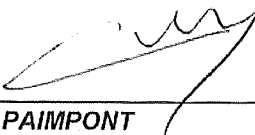

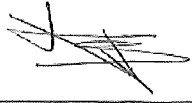
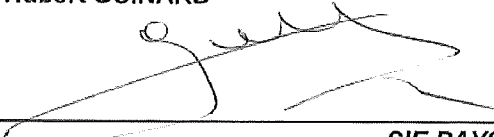
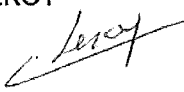



Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES : Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

SIAEP LES BRUYÈRES	
Joël SIELLER 	Robert MALEUVRE 
SIE FÔRET DE PAIMPONT	
Philippe LETOURNEL 	Jean-Paul RIU 
SIE GUIPRY MESSAC SAINT-MALO-DE-PHILY	
Jean-Paul TROUBOUL	Marie-Anne HEDREUX
SIAEP MONTAUBAN SAINT-MÉEN	
Hubert GUINARD 	Claude LEROY 
SIE PAYS DE BAIN	
Yves THEBAULT	Bernard CHAUVIN 
SIE PORT DE ROCHE	
Jean HAMON 	Jean-Marc CARREAU 
MONTFORT COMMUNAUTE	
Roland GICQUEL	Delphine DAVID
VILLE DE REDON	
Jean-Luc GUILLAUME	Emile GRANVILLE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 12 /04/2019 et de la publication le même jour.

A GUICHEN, le 12/04/2019.

